



VILLE DE  
**Millau**

**AFFAIRES SOCIALES**

**70 Place des Consuls**

**12100 MILLAU**

**Tél. : 05 65 59 23 51**

**N/R : EG/CC/FGG/LA**

**A Tous Cœurs**

**Monsieur CADAUX Cédric**

**6 rue du Barry**

**12100 MILLAU**

Millau, le 1<sup>er</sup> mars 2022

Objet : Subvention au titre de l'année 2022

Monsieur CADAUX Cédric,

J'ai le plaisir de vous informer que le conseil municipal vous a alloué une subvention de 2500 euros et que celle-ci vous sera versée à la fin du mois d'avril.

En ce qui concerne la demande de subvention pour 2023, ainsi que les justificatifs pour l'année 2021, vous recevrez prochainement un autre courrier vous indiquant la marche à suivre.

Espérant avoir répondu à votre attente et ainsi contribuer au soutien des actions entreprises au sein de votre association,

Veuillez agréer, Monsieur CADAUX Cédric, mes salutations distinguées.

**Pour la Maire et par délégation,  
L'adjointe chargée de la solidarité et du handicap**

**Corinne COMPAN**



A TOUS CŒURS

Association millavoise de solidarité, loi 1901



Millau, le 27 mars 2022

Madame Corinne COMPAN  
Adjointe à la Solidarité  
CCAS Affaires Sociales  
70 place des Consuls  
12100 MILLAU

1 rue du Barry  
12100 MILLAU

Tél. 05 24 84 94 77

association.atouscoeurs@gmail.com

www.atouscoeursmillau.org

SIREN 522 020 437  
SIRET 522 020 437 00011  
APE 8899B

Association à but non lucratif  
d'intérêt général

Trophée de la Solidarité 2015  
du Conseil Départemental de  
l'Aveyron

Déclarée à la Sous-Préfecture de  
Millau le 24 juin 2009

Publiée au Journal Officiel  
du 11 juillet 2009

*"Fondée sur les valeurs de la Déclaration  
Universelle des Droits de l'Homme, l'association est  
au plus près de ceux, quels qu'ils soient, qui ont  
besoin d'être secourus matériellement,  
moralement, dans le respect de leur dignité et le  
souci de leur épanouissement." (article 2 des  
statuts)*

Objet : subvention de fonctionnement 2022

Madame Compan,

Au nom de l'association A Tous Cœurs, nous tenons à vous adresser, ainsi qu' à Madame la Maire et à son Conseil Municipal, nos plus sincères remerciements suite à l'accord que vous avez donné à notre dernière demande de subvention.

Cette subvention, dont vous avez bien voulu tripler le montant, va apporter une bouffée d'air frais au fonctionnement de l'association et nous permettra d'affermir nos actions solidaires en faveur des plus fragiles d'entre nous.

Cette marque de reconnaissance et de confiance nous honore et nous encourage. Elle nous oblige aussi. Nous ne manquerons pas de vous tenir informée de nos activités et de nos projets à venir.

En vous renouvelant nos plus vifs remerciements, nous vous prions d'agréer, Madame COMPAN, l'expression de nos respectueuses salutations.

Cédric CADAUX,  
Président d'À Tous Cœurs

www.atouscoeursmillau.org